



L'info sécu du mois

Un message santé-sécurité pour les sapeurs-pompiers

N°18
Avril 2006

Attention !

En Mars : 2 accident en service
Total 2006 = 6 accidents en service

4 sapeurs-pompiers en danger !

Janvier 2006 : 4 sapeurs-pompiers interviennent en VSAV dans une entreprise bien connue en Ariège, pour porter secours à un ouvrier qui s'est blessé. A leur arrivée sur les lieux, l'équipage est accueilli par le personnel de la société.

Dans l'atelier, selon les règles de sécurité de l'établissement, tout le monde porte un casque et des lunettes de protection, y compris la victime. Les sapeurs-pompiers sont en tenue VSAV « classique » (en casquette). Ils sont donc en situation de danger.

Nous avons l'habitude d'adapter nos EPI (*Equipements de Protection Individuelle*) à la nature de la mission réalisée.

N'oublions pas de compléter notre équipement par l'EPI adapté au site d'intervention, et notamment :

- Le casque F1 ou F2 dans le milieu industriel, même au VSAV ;
- Le gilet haute visibilité à proximité des voies ferrées ou des routes, même sur feu de broussailles ou mission diverse ;

Le Livret Sécurité a été diffusé dans tous les centres de secours.
Demandez à le consulter !



PORTEZ LES EPI !

Vos questions par mail à l'adresse suivante :

chef.gptops@sdis09.fr
medecin.ddsis@sdis09.fr